



AMBASSADE DE SUISSE
EN CHINE

Pékin, le 15 mai 1973

Réf.: 712.0 - NT/hw

CONFIDENTIEL

A la Direction des
Organisations internationales
du Département Politique Fédéral

3003 B e r n e

Suisse-ONU-Chine

en	PF	KR	BR	STAM		e/a
Datum	21.5	22.5		25.5	27.5	
Visé	As	L	J	W	Mu	Mu
EPD		21 MAI 1973				
Ref.		0.713-24				

Monsieur le Directeur,

Au cours de l'entretien qui s'est déroulé le 8 mai entre M. Petitpierre et M. Chiao Kuan-hua, Vice-Ministre des Affaires étrangères, la conversation a porté notamment sur la neutralité suisse et sur l'ONU.

M. Chiao Kuan-hua a déclaré qu'il comprenait notre politique de neutralité et que le gouvernement chinois l'approuvait, ce qui est conforme à tous les propos que les dirigeants de Pékin ont tenu à ce sujet, en tout cas depuis mon arrivée.

Passant à l'ONU, M. Petitpierre explique que la Suisse a dû, au moment de sa fondation, choisir entre sa politique traditionnelle et l'adhésion, les Nations Unies voyant une incompatibilité entre la charte et la neutralité. Notre pays a opté pour le maintien de la politique de neutralité.

Mais une évolution s'est produite, l'ONU est maintenant moins rigide à ce sujet et elle admet qu'un pays

puisse pratiquer une politique de neutralité dans le cadre des Nations Unies.

M. Petitpierre, quant à lui, pense depuis longtemps que la Suisse ne pourra pas rester à l'écart de cette organisation dès qu'elle sera devenue universelle. Or, avec l'entrée de la Chine et la prochaine adhésion des deux Allemagne, l'universalité de l'ONU sera pratiquement chose faite. La Suisse devrait donc pouvoir faire partie des Nations Unies tout en restant neutre. Elle espère que, le moment venu, la Chine l'appuiera.

Il n'y a pas de problème, répond M. Chiao Kuan-hua. Notre voix vous sera acquise, car les relations entre les deux pays sont excellentes, l'amitié entre les deux peuples bonne. Dès lors nous soutiendrons votre candidature quand vous vous serez décidés, après mûre considération, à la poser.

Vous remarquerez que le Vice-Ministre n'a pas mentionné spécifiquement la neutralité. Mais comme il venait de prononcer son éloge, on peut admettre qu'il a implicitement admis que l'adhésion concernerait celle d'une Suisse qui ne renoncerait pas à sa neutralité.

Le lendemain, M. Petitpierre a été reçu par M. Chou En-lai.

Le Premier Ministre s'est borné à dire qu'il y avait des avantages à faire partie des Nations Unies, mais qu'il y en avait aussi à n'en pas faire partie. Il a donné l'impression d'être un peu déçu par l'ONU, où les interventions de la Chine, toujours en faveur de la justice, n'ont souvent pas plus d'effet que des cartouches à blanc.

En revanche, il a de nouveau évoqué le transfert du siège de l'organisation. Il a rappelé qu'en 1954 déjà, à Genève, il s'était demandé si l'ONU ne devrait pas s'établir sur les bords du Léman. Puis il a parlé des sessions du Conseil de Sécurité; après s'être réuni à Addis Abeba, puis à Panama, il pourrait une fois siéger en Europe, et alors certainement à Genève, et une autre en Asie. Mais il serait très difficile d'y trouver une ville qui recueille tous les suffrages...

*A l'ho Saiti
ceci occasion
pour l'en
D'habitude ?*

Je persiste à croire que Chou En-lai, fidèle à lui-même, n'a pas renoncé à l'idée de réclamer, lorsqu'une occasion se présentera, le transfert en Suisse du siège de l'ONU.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE:



P.S. Je me réfère à ma lettre du 14 mai pour les autres aspects des entretiens de M. Rétipierre à Pékin.

Copie à: - Direction politique du DPF, Berne
- Secrétariat politique du DPF, Berne